

À Paris le 19 novembre 2024

MOBILISATION NATIONALE DES 163 BATONNIERS DE PROVINCE : DENONCIATION DES CONDITIONS DE DETENTION CHEZ LES MINEURS

Le 20 novembre 2024, qui marquera le 35^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, la Conférence des bâtonniers organisera sa quatrième opération de mobilisation nationale consacrée aux conditions de détention et de privation de liberté des mineurs en France (DIEGO IV).

Pour cette journée d'action, les bâtonniers ou leurs délégués sont invités à visiter en priorité les lieux de privation de liberté pour mineurs : les établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM), les quartiers mineurs des établissements pénitentiaires (QM) et les centres éducatifs fermés (CEF) qui leurs sont spécifiquement dédiés, mais aussi les lieux de privation de liberté pour adultes où ils sont également enfermés tels que les locaux de garde à vue des commissariats de police et gendarmeries, les centres et locaux de rétention administrative ou encore les zones d'attente.

Contexte et objectifs de la mobilisation

Depuis le 24 décembre 2021, les bâtonniers ou leurs délégués ont été nombreux à s'emparer de leur nouvelle prérogative offerte par [l'article 719 du code de procédure pénale](#) qui les autorise désormais à visiter à tout moment les lieux privés de liberté, à savoir les locaux de garde à vue, les locaux des retenues douanières, les lieux de rétention administrative, les zones d'attente, les établissements pénitentiaires et les centres éducatifs fermés.

C'est dans ce contexte que la Conférence des bâtonniers de France a organisé, depuis le début de l'année 2023, trois opérations nationales de visite des lieux de privation de liberté. Ces journées d'action ont pour objectif de mobiliser en même temps et sur l'ensemble du territoire les bâtonniers de France afin de dénoncer l'indignité des conditions de détention.

La Conférence a décidé de réitérer cette opération le 20 novembre, en se concentrant cette fois-ci exclusivement sur les visites des lieux d'enfermement des mineurs.

Cette initiative marque une étape décisive dans la sensibilisation du public et des pouvoirs publics aux problématiques, souvent méconnues, affectant les jeunes personnes privées de liberté.

[Pour en savoir plus](#)

À propos de la Conférence des bâtonniers de France

La Conférence des bâtonniers regroupe, exception faite du barreau de Paris, l'ensemble des bâtonniers en exercice de France. Créée en 1903, la Conférence des bâtonniers est un lieu de travail, de créativité et de débats intenses et ouverts, pour celles et ceux qui, sur le terrain, assument la responsabilité des barreaux. La Conférence, parce qu'elle est la réunion volontaire des bâtonniers, incarne l'ordinalité en mouvement.



Pour plus d'informations et demande d'interview, veuillez contacter :

Prescyllia DUMAS

Mail : pdumas@conferecedesbatonniers.com

Tél. : 01 44 41 99 13